

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DRÔME AMÉNAGEMENT HABITAT

Drôme Aménagement Habitat
11 Avenue de la gare - ALIXAN – BP 10250
26958 VALENCE – Cedex 9
Tél : 04 75 81 78 00 - Fax : 04 75 81 82 27

L'avis implique un marché public

Objet	Mission de Contrôle Technique pour l'ensemble des opérations de constructions neuves et acquisition / amélioration de Drôme Aménagement Habitat.
Nature	Services
Mode	Appel d'Offres Ouverts
Délai d'exécution	12 mois reconductibles (par tacite reconduction), 3 fois pour une durée de 12 mois sans pouvoir dépasser 48 mois au total.
Forme	Marché à lots unique Le marché est un marché à bons de commandes à 2 attributaires (multi-attributaires). Les variantes sont refusées

Procédure

Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération 50 % : Prix des prestations 50 % : Valeur technique de l'offre (mémoire technique)
Offres	Remise des offres le JEUDI 17 JANVIER 2019 à 17h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro.

Renseignements complémentaires

Administratifs : DAH : SERVICE MARCHES – Tél. : 04 75 81 78 23.

Modalités d'obtention du dossier /

Dossier téléchargeable sur le site : www.achatpublic.com : Référence 18/052.

Remise des offres : Conformément à l'article 41 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, le dépôt de réponse s'effectue **OBLIGATOIREMENT** par voie électronique sur le site : www.achatpublic.com - réf 18/052.

Le candidat produit, à l'appui de sa candidature et de son offre, les pièces demandées dans le règlement de la consultation.

Critères de sélection des candidatures : Capacités techniques, financières et professionnelles.

Capacités techniques : les candidats devront apporter la preuve de leur compétence technique par la production des qualifications mentionnées à côté des lots, si les candidats n'ont pas ces qualifications, ils pourront apporter par tout moyen, la preuve d'une compétence équivalente (références, attestation de bonne exécution...).

Un agrément ministériel à jour de contrôleur technique ou équivalent obligatoire